



Fête des nouveaux commerçants

(en page 8)



> P3
Centre de loisirs



> P9
Soirée inter-génération



> P 9-11
Conseils municipaux





L'été est définitivement derrière nous, bien que les journées soient encore belles. Chacun a repris ses occupations, et la vie s'organise comme avant.

Quelques nouveautés dans la commune, à commencer par une professionnalisation de l'organisation des TAP, après une année d'expérimentation.

Thomas BOUGERIE de Gévezé est venu nous apporter son expérience et son savoir-faire. Il a pris la responsabilité de l'organisation et de la coordination des TAP. C'est donc l'interlocuteur privilégié des parents et des intervenants en cas de difficultés. Nous avons eu une belle fréquentation le 5 septembre dernier au Forum des Associations, preuve s'il en était besoin,

de la nécessité d'afficher l'éventail des activités offertes pour que le plus grand nombre puisse y avoir accès.

Le 27 septembre dernier, nous avons fêté les nouveaux commerçants. Grégoire et Alison LAVOUE ont ouvert leur commerce de boulangerie-pâtisserie le 10 septembre dernier. Marie-Lise LEBEL a pris le 15 juillet la succession des époux Duchêne, le bar tabac «Annick et Gérard» s'appellera désormais «Le Refuge». Laurence Bourguignon exerce son activité dans l'épicerie depuis moins d'un an, ce qui fait que l'activité commerciale de notre bourg connaît un profond remaniement et une nouvelle jeunesse.

Différentes lois (ALUR : novembre 2014, NOTRe : Août 2015) vont modifier notre organisation territoriale. Il est trop tôt pour en parler dans ces colonnes, car le temps est encore à la réflexion pour les élus et l'administration, mais dès que le paysage sera un peu décanté, nous vous présenterons les différents scénarii d'organisation possible en réunion publique.

Dans l'attente, je vous souhaite une bonne reprise.

Bien à vous

Jean LE GALL
Maire de Vignoc



Jardins familiaux

Un appel à candidatures est lancé

Le jardin familial est un lieu de jardinage et un espace pour développer le lien social.

L'idée d'aménager sur le territoire communal des jardins familiaux est en cours de réflexion par la Municipalité en lien avec le Conseil des Sages.

Sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions, une mise en service pourrait être envisagée au printemps prochain.

Un projet qui ne demande qu'à trouver preneur auprès de la population.

Inscriptions : secrétariat de la Mairie

Les hirondelles

Les premiers froids arrivent et les hirondelles de nos contrées sont déjà parties ou en partance à la recherche de lieux plus cléments qu'elles trouveront en Afrique.

Leurs nids sont maintenant vides mais il ne faut pas pour autant les enlever. En effet le travail de reconstruction est un gros travail lorsqu'elles reviennent, épuisées, de leur périple de plus de 5000 km. Si aux beaux jours, vous êtes gênés par des problèmes des fientes, prévenez-moi, nous verrons ensemble comment pallier ce problème sans détruire les nids. Pour avoir la chance de les revoir nombreuses voler dans le ciel vignocois et nous débar-

rasser de milliers d'insectes, préservons leurs habitats !

François THOUMY 02 99 69 89 02



Un été au centre de loisirs de Vignoc

Le centre de loisirs de Vignoc a ouvert ses portes cet été pour la troisième année consécutive. Depuis l'ouverture, le centre de loisirs a augmenté sa capacité. Cet été les enfants étaient plus de 30 en moyenne par jour du 06 au 24 juillet et du 24 au 31 Août. Les semaines de fermeture, les enfants ont été accueillis à La Mézière. Au programme de cet été, des animations, des sorties, des mini camps... bref de vraies vacances ! Pour cette période l'équipe d'animation était composée de Montagne Guillaume, Goguely Alizée, Guillo Arzhelenn, Lagarde Valentin et Haye Emilie. Le centre de loisirs de Vignoc est ouvert les mercredis et pendant les vacances de 7h30 à 19h (le mercredi les enfants sont récupérés dans les écoles à 12h30).

Parents, bienvenue dans l'asso ! Le centre de loisirs est une association de parents élus chaque année. Nous avons besoin de vous, rejoignez nous ! Les parents élus cette année : Estelle Auvray, Sophie Blanchet, Arnaud Cacquevel, Katell Chatelain, Régis Fablet,



Catherine Francois, Virgynie Lavisse, Klervie Le Vergé, Benoit Renault.

Pour toute autre information, n'hésitez pas à contacter

Guillaume MONTAGNE
Directeur du centre de loisirs de Vignoc
mail : loisirs.vignoc@gmail.com
Tél : 06 95 86 63 08.

Recrutement d'agents recenseurs

La commune de Vignoc recrute des agents recenseurs pour la période du 21 janvier au 20 février 2016 (recensement général de la population). Les agents seront chargés de collecter et de dénombrer sur le terrain le nombre d'habitants sur le territoire de la commune. Ils bénéficieront d'une formation de 2 demi-journées à partir de janvier 2016. Ils devront être disponibles et faire preuve d'organisation, de ténacité, et de discrétion.

Adresser lettre manuscrite et CV à la mairie de VIGNOC avant le 31 décembre 2015.

Travaux mairie



Suite à une malfaçon, la mairie a fait valoir la garantie décennale pour rénover la façade de la salle du conseil municipal jouxtant la mairie. Le coût de cette rénovation, s'élève à 9 000 EUR, avec une participation des assurances à hauteur de 6 900 EUR.

CCAS

SOLIDARITÉ

Le Centre Communal d'Action Sociale a reçu en don un lot de vêtements hiver et été en très bon état pour fille de 12-14 ans. Famille intéressée s'adresser à Françoise Lefeuvre Vice-présidente du CCAS.
Discrétion assurée.

Un "correspondant défense" dans la commune

La fonction du correspondant défense a été créée en 2011. C'est un élu du conseil municipal. Il est localement un lien, un vecteur d'information, un point de contact pour tous en matière de Défense : jeunes scolarisés ou non, actifs, retraités, associations, entreprises, élus.....

Il est le représentant de la commune auprès des instances civiles et militaires. Il sensibilise les concitoyens aux questions de Défense. En collaboration avec l'équipe municipale, il répond aux sollicitations et propose des actions.

Pour la commune de Vignoc, il s'agit de Jérôme PAYOUX.

écoles

Les temps d'activités scolaires dans nos écoles de Vignoc

Après une première année expérimentale des TAP tout à fait réussie en 2014/2015, l'Equipe Municipale a voulu innover dès cette seconde année :

Un coordinateur : Thomas BOUGERIE, professionnel de l'Animation, a été nommé pour être en permanence sur le terrain lors des Temps d'Activités Périscolaires, afin de vérifier la présence de chaque enfant, de coordonner, d'encadrer les changements d'activités, d'être la personne "ressource" en cas de besoin, d'être l'interlocuteur avec les familles.

A l'Ecole Maternelle (le jeudi), les enfants de Petite Section ont leur sieste quotidienne, encadrée par leur ATSEM, suivie d'activités riches et variées (Arts plastiques, contines, activités musicales, jardinage, découvertes ...)

Afin de respecter leurs rythmes, les Moyennes Sections ont également accès à un temps de " repos / sieste " en tout début d'après-midi, avant d'aborder les activités.

Au programme, pour les Moyennes et Grandes sections : Activités littéraires, Arts plastiques, Cuisine, Danse et Multisport. L'après-midi se découpe en deux temps d'activités différentes: l'une dite "calme" et l'autre dite "physique".

A l'Ecole Élémentaire (le mardi), TOUS les enfants accèdent à TOUTES les activités au cours de l'année sous forme de cycles de 4 ou 5 séances : théâtre, badminton, sculpture, jardinage, Hip-Hop, Dessin, musique, multisport, cuisine, littérature, Fitness.

Nous souhaitons que ces activités soient un véritable enrichissement artistique, culturel et sportif pour tous nos jeunes Vignocois.

Excellente année scolaire à tous !

Edith GARNIER, Adjointe aux Affaires Scolaires.

Ecole élémentaire

L'école élémentaire passe de 7 à 6 classes pour un effectif de 144 élèves. Les projets d'école sont en cours de préparation. Un stagiaire du CFMI (Centre de Formation des Musiciens Intervenants de l'Université de Villejean) prendra en charge 3 classes tout au long de l'année: le CP, le CM1/CM2 et le CM2 et il y aura comme les années passées un spectacle pour présenter notre travail aux parents en mai/juin.

Ecole maternelle

L'école maternelle a 4 classes pour 95 élèves. Les grandes sections ne sont qu'une minorité (15 élèves).

Les enfants sont allés les 2 et 9 octobre visiter une ferme pédagogique

Aide aux devoirs : un appel aux bénévoles

L'aide aux devoirs s'adresse aux enfants de la garderie, qui, pour la plupart, ont des parents qui rentrent tard du travail. Nous offrons ce service gratuitement à raison de tranches horaires aux enfants du CP au CM2. Le nombre d'enfants qui fréquente l'aide aux devoirs avoisine la quarantaine. Divisés en deux groupes, ils sont encadrés par des bénévoles de 17 h à 17 h 30 et de 17 h 30 à 18 h, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. En ce début d'année nous manquons de bénévoles pour les mardis soirs et pour les autres jours de façon plus occasionnelle. Si, des vignocois ou vignocoises souhaitent compléter l'équipe composée de Jocelyne Le Gall, Maria Bostel, Jacques Fresselinat, Christine Duclos, Nicole Lemétayer, André Marion, Guylène Duchesne et Solène Duclos. Contact : Édith Garnier au 06 83 54 73 31 ou edith.garnier35@orange.fr

Devenez un Aventurier de la Mobilité !

Le Val d'Ille lance l'opération « Les aventuriers de la mobilité »

Les volontaires sont invités à abandonner leur voiture pendant le mois de novembre pour tester gratuitement une mobilité alternative (car, train, covoiturage, vélo ou VAE). En contrepartie de la gratuité du transport, les volontaires nous feront partager leur aventure.

Vous êtes intéressé(e) : contactez-nous vite, le nombre de places est limité.

Plus d'informations :

Paul Hamelin, animateur mobilités,
02 99 69 86 05, paul.hamelin@valdille.fr.

Les espaces citoyens

Pour les habitants, par les habitants

Le Val d'Ille vous propose de créer ensemble des espaces citoyens de réflexions et d'échanges autour des questions qui concernent le bien vivre ensemble sur notre territoire. Ainsi, habitants, associations, élus, agents, acteurs sociaux, économiques et culturels pourront croiser leurs points de vue.

Ces espaces, en lien direct avec la Communauté de communes du Val d'Ille, seront ouverts à l'expression de vos préoccupations, agiront en qualité de force de proposition et pourront émettre des avis sur les projets du territoire.

Nous vous invitons à une première rencontre le vendredi 6 novembre à 19h00 à la salle polyvalente de Montreuil-le-Gast. Cette rencontre permettra de dessiner ensemble les contours de cette participation citoyenne qui aura vocation à être autonome et indépendante.

Pour en savoir plus :

Contactez : www.concertation@valdille.fr ou le 02 99 69 86 86

Culture Val d'Ille

Samedi 7 novembre : Vernissage de l'exposition de Chrystèle Morineau et de Christine Lemoine à la Galerie les Arts d'Ille. Exposition du 7 au 29 novembre.

Du 7 au 20 novembre : Festival le Mois du Doc sur le Val d'Ille : 4 projections / débats programmation organisée par le Val d'Ille en partenariat avec l'association Comptoir du Doc et les communes de Guipel, Montreuil-le-Gast, St Gondran et Melesse.

Samedi 28 novembre : Soupra, banquet chanté proposé par l'association MZE Shina à Guipel. Deux ateliers sont proposés en amont à St Médard sur Ille et à St Symphorien.

Renseignements

Morgane Delamarre Jaouen
Communauté de communes du Val d'Ille
La Métairie - 35520 Montreuil le gast
Tel: 02 99 69 58 94 (directe) / 02 99 69 86 86 (accueil)

4L Trophy

C'est depuis déjà 7 mois que la vignochoise Clémence Choupault & la melessienne Marie Chevaléris préparent leur projet humanitaire de février 2016 : Le raid 4L Trophy ! Ces jeunes étudiantes de 21 ans en troisième année de médecine à Rennes vont acheminer fournitures scolaires, matériel sportif mais également médical et paramédical, à bord de leur mythique 4L verte, jusqu'à Merzouga : une des villes étapes de ce périple de 6000 kms à travers le Maroc ! Organisé par Désertours, en partenariat avec l'Association Enfants du Désert et 4L Solidaire, cette course kilométrique qui rassemble 1300 4L, soit 2600 étudiants européens chaque année, se déroule sur 10 jours ! Cette aventure unique est souvent résumée brièvement par ces trois mots : Entraide, Partage & Dépassement de soi !

Elles continuent leurs recherches de partenariat publicitaire avec des entreprises et artisans du coin, mais elles font également un appel au soutien, de quelque nature qu'il soit !

Si vous voulez en savoir plus sur leur projet et leur préparation, rendez-vous sur leur page Facebook : Gaz'L Breizh ! Et n'hésitez pas à les contacter au 06 08 99 80 52 pour tout renseignement sur la nature des dons.



Bruits de voisinage

Nous vous rappelons qu'il est interdit de faire des travaux de bricolage ou de jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique, outils de percussion ... tous les jours de 20h à 8h.

GPAS

Le Groupe de Pédagogie et d'Animation Sociale (GPAS) est un dispositif d'animation pour les jeunes de 12 à 18 ans qui habitent la communauté de communes du Val d'Ille. A la différence des autres structures d'animation, le GPAS n'a pas de local d'accueil, les animateurs sillonnent le territoire à la rencontre des jeunes.

Une fois le contact établi, les jeunes peuvent adhérer à l'association (2 euros) et participer à des sorties de découverte toute l'année (période scolaire et vacances).

Les activités proposées sont des invitations à partir à la découverte d'univers que les jeunes ne connaissent peu ou pas. Ainsi en groupe de 4 à 6 jeunes accompagnés d'un animateur, ils explorent et s'initient à des activités culturelles (expos, concerts, spectacles, festivals...), sportives (balade en vélos, géocaching...) et découvrent des domaines professionnels peu connus. Lors de ces activités, l'accent est mis sur la curiosité et la rencontre afin de créer une interaction entre les jeunes et l'activité.

Pour avoir plus de renseignements vous pouvez nous contacter au 02 99 69 95 91 ou 06 89 25 55 05 gpasvaldille@free.fr, 23 rue des chênes, 35630 LANGOUËT

OSVIDH

Pendant les vacances l'OSVIDH vous propose des activités sportives à la journée pour les enfants de 10 à 16 ans.

Vous pouvez consulter le programme sur le site Internet : osvidh.fr.
Mail : yannick.bitauld@osvidh.fr / thomas.lemetayer@orange.fr
Tél. : 06 82 18 04 67/06 76 06 91 44

Coupons sport

Les coupons sport sont destinés aux jeunes de 10 à 18 ans inscrits dans des clubs sportifs d'Ille-et-Vilaine. D'une valeur de 20 ou 40 euros, ils permettent d'aider les familles à payer les coûts d'adhésion à une association sportive agréée.

Pour bénéficier des coupons sport, vous devez remplir les conditions suivantes :

- Votre enfant doit être né entre le 1^{er} janvier 1997 et le 31 décembre 2005 ;
- Vous devez être bénéficiaire de l'allocation de rentrée scolaire (ARS)
- Votre enfant doit être inscrit à un club affilié à l'Agence nationale pour les chèques vacances (ANCV).

Lors de l'inscription de votre enfant auprès de l'association sportive, vous devrez fournir les pièces justificatives suivantes :

- une pièce d'identité ou un livret de famille
- l'attestation d'allocation de rentrée scolaire

Le club transmettra votre demande au Comité départemental olympique et sportif (Cdos) organisme gestionnaire des coupons sport.

Vous bénéficierez de la réduction au moment du règlement de l'inscription auprès de l'association, ou après remboursement du club par l'ANCV.

Site : http://www.ille-et-vilaine.fr/fr/ar_ticle/coupon-sport-coupon-financier-pour-les-10-18-ans#sthash.Yo3Ri3FS.dpuf

Café LE REFUGE



Depuis le 27 juillet, Marie-Lise Lebel a repris le bar « Chez Annick et Gérard ». Il s'appelle dorénavant « Le Refuge », et comme son nom l'indique, il se veut un lieu de rencontre et un lieu où l'on se sent bien. Après une formation en hygiène et sécurité, Marie-Lise a travaillé dans le domaine des transports. Depuis quelques années déjà, elle pensait se mettre à son compte. C'est chose faite.

En plus des services de bar, tabac, presse et jeux de grattage, « Le Refuge propose :

- un relais Poste (vente de timbres postaux, envoi de recommandé, services bancaires...),
- la vente de tickets Illenoo (vente de titres de transport et rechargement de carte),
- la vente de cartes téléphoniques prépayées,
- la vente de cartes de pêche,
- un service cordonnerie (dépôt),
- la vente de piles de montre.

Un jeu de palets est mis à la disposition des clients. Marie-Lise pense installer aussi une télévision, un jeu de fléchettes et des jeux de société, et pourquoi pas... un coin pour les enfants.

Un atelier mode a eu lieu le 12 septembre. Cette animation ne sera pas la dernière car il est prévu d'organiser des soirées à thème.

Horaires-

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h à 13h30 et de 14h30 à 20h30.

Samedi de 8h à 13h30 et de 14h30 à 20h30.

Dimanche de 8h à 13h30.

Des nouveautés à l'épicerie

Les nouveautés

- une épicerie, des fruits et légumes bio,
- les huîtres, le samedi et le dimanche,
- des chrysanthèmes à partir du 27 octobre.

Horaires

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 13h et de 15h à 19h30.

Le samedi de 9h30 à 13h et de 15h à 19h.

Le dimanche de 9h à 12h30.

Plein de nouveautés pour cette rentrée chez Biscuits & Co!!!!!!

Pour commencer un petit relooking de notre boutique-atelier, de nouveaux produits avec nos caramels parfumés et bientôt de nouveaux biscuits, ainsi que notre gamme fraîche que vous pourrez découvrir tout au long de la semaine.

Pour mieux vous servir, nous sommes heureux de vous accueillir dorénavant du MARDI au SAMEDI de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h.

Et depuis peu, nous sommes 3, pour fabriquer et vous présenter toutes nos gourmandises à notre atelier boutique du Tertre, avec l'arrivée de Lucile.

Enfin, en septembre, Biscuits & Co a soufflé ses 10 bougies, pour vous remercier de votre confiance et de votre gourmandise, nous aurons le plaisir de vous proposer notre carte de fidélité.



Véronique coiffure

Cela fait 23 ans que Véronique exerce son métier de coiffeuse à Vignoc. Son salon est ouvert le mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Le samedi de 9h à 17h et fermé le jeudi après-midi.

La boulangerie



Alison et Grégoire Lavoue ont ouvert les portes de la nouvelle boulangerie et pâtisserie artisanale, le 10 septembre. Grégoire Lavoue est originaire de Saint-Malo. Il a fait son apprentissage à 15 ans et demi dans cette ville avant d'être salarié pendant 4 ans à Pacé et à Rennes. Très contents d'être installés à Vignoc, ils travaillent dur pour pouvoir satisfaire les demandes ainsi que pour trouver des nouveautés qui plaisent aux Vignocois. En ce moment, ce sont les essais de bûches de Noël pour les fêtes de fin d'année.

Contact

Boulangerie-pâtisserie artisanale, place de l'Église, 02 99 30 73 79.

Ouvert tous les jours du lundi au samedi, de 7 h à 13 h 30 et de 15 h à 19 h 30. Le dimanche de 7 h à 13 h 30. Fermeture le mercredi.

Fête des nouveaux commerçants

A l'initiative de la Mairie de Vignoc, une fête des nouveaux commerçants a eu lieu le 27 septembre à 12h00. De nombreux Vignocois se sont retrouvés pour partager le verre de l'amitié et pour souhaiter la bienvenue à Laurence BOURGIGNON qui vendait des galettes saucisses, à Marie-Lise qui fournissait la boisson et à Alison et Grégoire LAVOUE, qui ,eux, ont fait des toasts.



Lors de cet évènement, Annick et Gérard DUCHESNE étaient présents. Annick a tenu le bar de la place pendant 30 ans et a laissé sa place pour une retraite bien méritée. C'est avec émotion qu'elle s'est vue remettre par Yann LE GALL la médaille de la commune ainsi qu'un bouquet de fleurs.





Le ruisseau de la Rochette Il a retrouvé son lit dans la prairie humide du bas Champ

Le ruisseau de Rochette subit depuis plusieurs années des à-coups hydrauliques. Ces variations de débits sont liées à la progression de l'urbanisation (et notamment la présence de la 2x2 voies), le drainage des parcelles agricoles, la diminution des zones tampons (talus bocagers, prairies de fond de vallée) ou encore la rectification des cours d'eau.

Du fait de ces à-coups hydrauliques, le ruisseau de Rochette subit une érosion importante avec pour conséquence un approfondissement et un élargissement de son lit. Cette érosion était particulièrement marquée le long de la prairie humide du Bas Champ, située en contrebas de la zone de covoiturage, conduisant à un risque d'effondrement du chemin qui dessert maisons et parcelles agricoles. Afin de restaurer le rôle de tampon hydrologique de la prairie humide du Bas champ, des travaux d'enlèvement sur la partie basse des remblais apportés au début des années 90 ont été réalisés.

Le ruisseau de Rochette a été ensuite remis dans son ancien lit afin de lui permettre de déborder à nouveau sur la prairie en période de crue.

LES MALADIES TRANSMISES PAR LES ANIMAUX

CONFERENCE-DEBAT

LES ZOONOSES

Soirée animée par le **Docteur Olivia RAAS**
Médecin du travail à la Mutualité Sociale Agricole

Venez nombreux participer à cette soirée-débat
GRATUITE et OUVERTE À TOUS, jeunes et adultes.

Lundi 9 novembre 2015
20 H 00 - Salle Donac

TINTÉNIAC

Les élus MSA du secteur de Béchorel, Hédé et Tinténiac.

www.msaportdesdebatsn.org

MSA santé famille retraites services
l'essentiel plus concis

asso c

> ASVHG

Soirée inter-génération

Depuis plusieurs années maintenant, l'ASVHG Foot a souhaité débiter la saison par un moment fort permettant à tous les adhérents de l'ASVHG de se dire un vrai « bonjour ». La soirée inter-génération 2015-2106 a donc eu lieu le vendredi 11 septembre au terrain de foot de Vignoc. Toutes les catégories étaient mélangées pour former une équipe, c'est ainsi que des seniors jouaient avec des enfants des catégories U11, U13, U15 et U17. Les plus petites générations (U7 et U9) étaient regroupées entre elles. Tous ces jeunes étaient très fiers de jouer avec les « grands » qui s'appliquaient à encourager les « petits frères et petites sœurs ».

Plus de 150 joueurs ont partagé leur passion. Le jeu de la chenille a été très apprécié. Les parents, de leur côté, ont pu



> COMITÉ DES FÊTES

14 juillet



C'était une très belle soirée du Comité des Fêtes. Tout était au rendez vous : le soleil, les amis, la restauration, l'ambiance, l'orchestre et le feu d'artifice. A cette occasion, nous avons retrouvé les moules frites qui semblent avoir manqué aux Vignocois, venus nombreux pour partager une excellente soirée festive et conviviale.

iations

de l'ASVHG

échanger entre eux, avec les dirigeants sur l'année à venir. Les galettes-saucisses et les crêpes ont donné l'occasion de rester un peu plus longtemps autour du stade. Le chant d'Élian, « Vive l'AS, l'ASVHG » a été repris par tous les sportifs autour du rond central. La saison est bel et bien lancée !

Parallèlement, un moment d'échange était réservé avec tous les sponsors du club. Gérard Vaillant, coach de sportif de haut niveau, est intervenu autour de la question cruciale, pour une entreprise comme pour un club, de l'identité d'un club, de sa culture et de l'importance de mettre du sens dans l'éducation que l'on veut donner aux enfants par le foot. Dans ce cadre, les ressources des sponsors sont vitales pour mener à bien ce projet. Cette réunion était dédiée à tous les sponsors et en particulier le récent partenariat mis en place avec le groupe Launay.

Il suffit d'aller sur le site ASVHG pour revivre cette soirée. En espérant vous voir prochainement autour des stades de Vignoc-Hédé-Guipel.



> ESPACE ARTS ET CULTURE



Concert de jazz

L'association Espace Arts et Culture vous propose un concert de jazz acoustique avec le groupe Shades of blue. Venez découvrir les grands standards du jazz le vendredi 13 novembre à 20h30 dans la salle polyvalente.

> APEMA

Animations à venir...

- > Vente de calendriers 2016,
- > Vente de sapins de Noël, distribution le jour du marché de Noël,
- > Marché de Noël le 4 décembre 2015, de 16h à 22h dans la salle polyvalente.

> JUDO

Enfin un club de judo !

Le Judo Club de Vignoc s'apprête à écrire la première page de son histoire avec la création d'une section destinée aux plus jeunes. Ceux-ci pourront désormais pratiquer, sur la commune, cette activité sportive reconnue pour ses vertus physiques et morales.

L'association se monte pour répondre aux demandes de parents qui ne trouvent pas de place dans les clubs des communes alentours, ou ne peuvent pas accompagner leurs enfants aux horaires proposés. Grâce à l'initiative du professeur diplômé d'état (Anthony ROUENNIER) et au soutien de la mairie, le club propose donc cette année un cours collectif s'adressant aux enfants de 3 à 10 ans.

Le cours a lieu chaque vendredi de 16h30 à 17h30.

Contact : judo_club.vignoc@yahoo.fr

Samedi 14 Novembre

2015

15 h 30 Messe
16 h 30 Dépôt de gerbes au monument aux morts
17 h Photo
18 h 30 Repas Adulte: **30 €**
Apéritif
Duo de poisson saumon et poisson du marché sur piperade de légumes
Médaille de filet mignon aux miel et pomme
écrasé de pomme de terre/corolle de légumes du marché
Déclinaison de dessert
(craquant aux 2 chocolats et son coulis/ crème brûlée / macaron)
Café / Tisane
Vin inclus **5 €**
Repas enfant: Jambon / Chips / Glace / Boisson
Animation: ALIVE DANCING

Classe 5

Réservation:
Café le refuge
Bar - Tabac - Presse
Marie-Lise LE BEL
4 place de l'Eglise 35630 Vignoc
Renseignements: DUCLOS Solenne : 06.13.55.31.22

Inscriptions avant le lundi 9 novembre
au bar Le Refuge

Conseil municipal

Conseil du 2 JUILLET 2015

Résumé

FINANCES

COMMERCES - BOULANGERIE - LOYER - FIXATION - APPROBATION

Une procédure de liquidation judiciaire a été décidée concernant le fonds de commerce de monsieur Philippe Cheminel, boulangerie, pâtisserie, confiserie situé 10 place de l'Eglise en Vignoc.

Monsieur Grégoire Lavoué et Madame Alison Berrue se sont portés acquéreurs du fonds de la boulangerie et ont obtenu l'accord du tribunal de commerce de RENNES.

Aux termes de différents échanges avec les acquéreurs, la commune, le conseil de la commune de Vignoc, un loyer de base a été fixé. Il sera révisé annuellement sur la base de l'indice des loyers commerciaux (code du commerce).

PERISCOLAIRE

Services périscolaires – TAP – Tarification – Complément à la délibération du 4 juin 2015 – Quotient familial – Application

Le conseil municipal approuve la tarification en fonction du quotient familial pour les activités « TAP » des mardis après-midi et jeudis après-midi en période scolaire à partir de la rentrée scolaire 2015-2016. La facturation aux familles se fera à échéance trimestrielle.

Quotient Familial	Tranches QF	Réduction
QF1	> 658€	0%

QF2	515€	
	à 658€	5%
QF3	330€	
	à 514€	15%
QF4	< 330€	30%

ADMINISTRATION GENERALE

> Contrat service informatique parc écoles/mairie/atelier municipal - SIMECO 1 200 €

DROIT DE PREEMPTION

- Renonciation au droit de préemption pour le bien cadastré AA 559 d'une superficie de 456 m2 appartenant au Groupe Launay, bien situé 12 impasse des courtils au profit de monsieur Maxime Durand et madame Fanny Souillard.

Prix : 69 200 € + frais d'acte + frais divers

- Renonciation au droit de préemption pour le bien cadastré C 1346 d'une superficie de 202 m2 appartenant monsieur et madame Capelle, bien situé 6 impasse du Clos Long au profit de monsieur et madame Bertrand Bayle.

Prix 177 000 € + frais d'acte

- Renonciation au droit de préemption pour le bien cadastré A 1354 d'une superficie de 413 m2 appartenant au Groupe Launay, bien situé 15 rue Charlotte Lancelot au profit de monsieur et madame Matthieu Audureau.

Prix 60 700 € + frais d'acte

Conseil du 3 SEPTEMBRE 2015

Résumé

FINANCES

RESTAURATION SCOLAIRE – MARCHÉ PUBLIC FOURNI- TURE ET LIVRAISON DE REPAS EN LIAISON FROIDE – CHOIX DU PRESTATAIRE

Le conseil municipal attribue le marché de la restauration scolaire à l'entreprise OCEANE DE RESTAURATION pour un prix de repas à 2.098 € TTC et 5.999 € TTC (repas hypoallergénique) pour 4 éléments. Ce prix ne comprend pas les charges.

Dans ce marché, il a été privilégié les fournitures des producteurs locaux ou régionaux et que les produits laitiers et les fruits devront, dans la mesure du possible, être originaires de l'agriculture biologique.

Le marché est conclu, à compter de la rentrée 2015-2016, pour une durée d'un an renouvelable deux fois.

PERISCOLAIRE

TAP – CHOIX D'UN PRESTA- TAIRE POUR ASSURER LA COORDINATION DES ACTI- VITES LIEES AU NOUVEAU RYTHME SCOLAIRE - AUTO- RISATION

Depuis la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, une réflexion a été menée pour déclarer les activités périscolaires et extrascolaires auprès de la Direction Départementale Jeunesse et Sport

et de la CAF pour permettre de bénéficier de l'aide de la CAF. Pour cela il est nécessaire d'améliorer le niveau de qualification et de missionner un coordinateur.

Différentes solutions ont été examinées, un recrutement direct d'un agent ou missionner une entreprise spécialisée.

La proposition de l'entreprise BOOST de Thomas Bougerie a été retenue pour un montant de 22 360 € TTC.

ADMINISTRATION GENERALE

CONSULTATIONS

Restauration Vitrail Eglise

Alexis Feron - Rennes 1 352 €
Compteur pour la cuve à fuel –
Atelier – Auto Omnia

Rennes 141.60 €

Fourniture de drapeaux – Mairie et
monument aux morts

St Père en Retz (44) 142.32 €

Colle pour jeux extérieurs

Ecole maternelle – SMVD (44)
120.46 €

Réfection une partie sol du couloir
Ecole maternelle – Christophe
Monneuse – Vignoc (35)

307.20 € + 2318.72 €

Enseignement Danse (Hipt-hop,
Fitness...) – Kristell.dumur – (35)

4 368 €

Fournitures TAP SCULPTURE –
SOLARGIL

(Chateaugiron -35) 337.20 €

Chrysanthèmes cascades

PLANDANJOU (Les Ponts de cé -
49) 151.80 €

DROIT DE PREEMPTION

- Renonciation au droit de préemption pour le bien cadastré C 1259 d'une superficie de 569 m2, bien situé 22 allée du clos long

appartenant à monsieur Jean-Pierre Delente et Elisabeth Letissier au profit de monsieur et madame Aurélien Cadieu.

Prix : 195 000 €

- Renonciation au droit de préemption pour le bien cadastré AA 402 d'une superficie de 170 m2 appartenant à monsieur Picard Didier et madame Chrystèle Benis, bien situé 10 rue de la poste au profit de monsieur Gildas Cocherel.

Prix : 130 000 € + frais d'acte de vente

PERSONNEL – CDG 35 – Missions facultatives – Convention

Le centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Ille-et-Vilaine développe en complément de ses missions obligatoires, des services facultatifs.

L'accès à ces missions est assujéti à la signature d'une convention générale d'utilisation organisant les modalités d'intervention et les dispositions financières. Cette convention est complétée par des conditions particulières d'utilisation pour certaines missions (en annexe).

La convention prévoit notamment les conditions générales de mise en œuvre des différentes missions et renvoie aux conditions particulières d'utilisation et aux tarifs propres à chaque mission pour l'année en cours. Les tarifs des missions sont fixés chaque année par délibération du Conseil d'administration du CDG 35.

La commune utilise les missions suivantes :

- traitement des salaires,
- médecin du travail
- contrat d'assurance statutaire
- inspection des conditions de travail.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

décide de signer la convention-cadre proposée par le centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Ille-et-Vilaine.

Le compte-rendu officiel et complet de chaque séance du conseil municipal est en libre consultation à la Mairie et sur le site www.vignoc.fr

Urbanisme

Vous avez un projet de construction, de rénovation et/ou d'agrandissement pour votre habitation ou autre. M Yves-Michel FRESNEAU, Architecte Conseiller, se fera un plaisir de vous aider gratuitement dans votre projet.

Ses permanences sont sur rendez-vous. Un planning de ces permanences est consultable en mairie.

Permis de construire et de travaux

• LECORRE Florian	11 rue du pont	garage	02/07/2015
• DESHOUX Jérémy et CHERRUAULT Elodie	ZAC Vallon des Fresches	maison individuelle	02/07/2015
• DELAMARRE Alain	13 rue du Tertre	maison individuelle	01/10/2015

Déclarations préalables

• TRUET Laurence	4 allée des lilas	Extension d'une habitation	24/06/2015
ROYANT Philippe	4 allée de l'étang	Véranda et préau	17/08/2015
TOULEMONDE Fabrice et BEAUCE Sophie	18 rue de la poste	Aménagement de combles, modification de façades	21/07/2015
GAEC Biotaupes	la trubaillère	Aménagement d'un bâtiment agricole	23/07/2015
Expert solution énergie	15 allée du clos de la ruelle	Panneaux photovoltaïques	24/07/2015
CUJARD Bertrand	15 impasse l'ourée du grand clos	Carport	24/08/2015
CHOTARD Daniel	17 allée de la fontaine	Changement de fenêtres de toit	10/09/2015
PERRIGAULT Patrick	le bas vaugreux	Pose de fenêtres de toit	27/08/2015
HALLIEZ Pascal	4 allée des joncs	Abri de jardin	29/09/2015

Assistante sociale

Vous pouvez contacter le CDAS de Saint-Aubin-d'Aubigné au 02 99 02 37 77 tous les jours (sauf le week-end) de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Infirmière libérale à domicile

Mme LELAY Yolande
La Trubaillère - 35630 VIGNOC
Tel : 02 99 69 83 37

Mairie

12, rue des Ecoles - 35630 Vignoc
Tél. : 02 99 69 82 46 - Fax. : 02 99 69 86 94
mairie.vignoc@orange.fr

En cas d'urgence, composez le 02 99 69 82 46 (répondeur mairie), un numéro d'urgence vous sera donné

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h
				14h30 18h30	

Point Poste

Les principaux services de la poste (recommandé, colis, retrait argent etc...) se font au Bar-Tabac "Annick et Gérard".

Numéros urgences

Pompiers départementaux	18
Pompiers de Gévézé	02 99 69 02 02
Gendarmerie	17
Gendarmerie de Hédé	02 99 45 45 61
SAMU-Médecin de garde	15
Centre anti-poison	02 99 59 22 22
Allo Enfance maltraitée	08 00 05 41 41
SIDA info services	08 00 84 08 00
SOS viols	08 00 05 95 95

Déchetterie

A partir du 1^{er} novembre 2015, la déchetterie verte appliquera ses **HORAIRES D'HIVER** et sera fermée les mardis, jeudis, vendredis et les jours fériés. Ouverture : les lundis, mercredis et samedis de 10 h à 18 h.

Déchets autorisés : tailles des haies ou d'arbustes, herbe, déchets de jardin.

Les souches et troncs d'arbres sont INTERDITS. TOUS LES EMBALLAGES (sacs plastiques, cartons, ...) SONT INTERDITS.

RESPECTER LA LIGNE BLANCHE POUR DEPOSER VOS DECHETS VERTS.

IL EST FORMELLEMENT INTERDIT DE DEPOSER VOS DECHETS VERTS DEVANT LE PORTAIL

Déchetterie de Tinténiac

NOUVEAUX HORAIRES

> Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 14h-17h*
> Vendredi, samedi : 9h-12h/14h-17h*

*Fermeture à 18h en horaire d'été.

Bibliothèque horaires d'ouverture

Lundi : 18h - 19h, Mardi : 16h30 - 18h
Mercredi : 16h30 - 18h, Vendredi : 17h00 - 18h30
Samedi : 10h30 - 12h

Tél. : 02 99 69 82 37
bibliotheque@vignoc.fr

Bulletin municipal de Vignoc
Mairie - Rue des écoles - 35630 Vignoc
Tél. : 02 99 69 82 46

Responsables de la publication :
JeanLe Gall

Dépôt légal en cours - *Reproduction intégrale ou partielle interdite sans autorisation.*



Dates à retenir

MANIFESTATIONS À LA SALLE POLYVALENTE

Dimanche 18 octobre : Bal organisé par l'ASVHG Cyclos et animé par Carte Blanche

Dimanche 8 novembre : Bal organisé par T'chao doudou et animé par Galaxy

Vendredi 13 novembre : concert organisé par Arts et Culture

Samedi 14 novembre : rencontre des classes 5

Dimanche 15 novembre : Bal organisé par le Comité des Fêtes et animé par Claudie Parker

Samedi 21 novembre : Concert organisé et animé par Allegro

Dimanche 29 novembre : Braderie organisée par l'ASVHG Basket

Vendredi 4 décembre : Marché de Noël organisé par l'Apema

Dimanche 6 décembre : Téléthon

Dimanche 20 décembre : Bal organisé par le CATM et animé par Simon

MANIFESTATIONS

Samedi 17 octobre : cours d'art floral pour adultes de 10h à 12h- restaurant scolaire maternel

Du 9 au 17 octobre : semaine bleue organisée par le CCAS

Samedi 21 novembre : cours d'art floral pour adultes de 10h à 12h- restaurant scolaire maternel

Mercredi 16 décembre : cours d'art floral pour enfants de 18h à 20h- salle au-dessus de la 4^{ème} classe maternelle « porte 12 »

Dimanche 6 et 13 décembre : élections régionales – salle de motricité de l'école élémentaire -

Samedi 19 décembre : cours d'art floral pour adultes de 10h à 12h- restaurant scolaire maternel

Etat-civil

NAISSANCES

CASTANER Ella	20 allée du Champ Briant d'Ahaut	née le 28 juin 2015
SOULET Augustin	28 allée du Clos de la Ruelle	né le 2 août 2015
DZIDEK Hugo	11 rue Charlotte Lancelot	né le 30 août 2015
LEGRAS Léonie	4 allée de la Flume	née le 24 septembre 2015
LEGRAS adèle	4 allée de la Flume	née le 24 septembre 2015

DECES

DE OLIVEIRA Camille	4 rue des Roseaux	le 15 août 2015
---------------------	-------------------	-----------------

MARIAGE

Nicolas MEYER et Aurélie BARBELIN, 20,allée de la Bruère ; le 5 septembre 2015

Conciliateur de justice

Son rôle est de vous recevoir, à votre demande, en cas de litige entre particuliers et de tenter un règlement amiable de votre différend plutôt que de saisir le Tribunal d'Instance. Il intervient également sur des problèmes de voisinage (clôtures, haies, bruits et autres nuisances) ou dérivants des contrats (vente non conforme à la commande, défaut de livraison, prestation de service mal exécutée...), ainsi que sur des litiges entre propriétaires et locataires.

- Mr JOUAN assure deux permanences par mois, sur rendez-vous à la mairie de Hédé-Bazouges, le mardi de 9h à 12h. Prendre contact auprès de la mairie au 02.99.45.46.18.
- Mr RIMASSON assure tous les 15 jours à la mairie de La Mézière le vendredi de 9h30 à 12h30. Prendre contact au 02.99.69.33.36.